



présent Ciel

La revue du doyenné de Giromagny – Rougemont-le-Château

25 novembre 2020 # 30

Chers amis,

Le temps s'accélère après les déclarations du Président de la République hier soir. Comme vous le savez sans doute, nous serons en mesure de célébrer l'Eucharistie dès ce week-end mais, malheureusement, en nombre restreint puisque nous ne pourrions pas être plus de 30.

Notre Père Evêque souhaite que nous procédions par inscriptions. En ce qui concerne les paroisses Ste Madeleine et St Nicolas, je prendrai les inscriptions pour les messes du samedi, 18h et du dimanche, 10h. Merci de me contacter directement (06 62 95 78 18 ou yann.billefod@free.fr). Si les demandes sont trop nombreuses, il me sera possible de célébrer une messe supplémentaire à 9h le dimanche.

En ce qui concerne les paroisses Ste Famille et St Jean, le Père Augustin reviendra à vous pour vous informer des modalités d'organisation.

Je suis conscient que cette situation est frustrante, que nous espérons mieux mais tout ceci est mis en place seulement jusqu'au 15 décembre. D'ici-là, espérons que la situation sanitaire se sera suffisamment améliorée pour que nous puissions fêter Noël sereinement.

Bon courage à vous !

En union de prière

Fraternellement

Père Yann, votre Doyen

Mercredi 25 novembre 2020, 34^e semaine du Temps Ordinaire

Lectures de la messe

Première lecture (Ap 15, 1-4)

Moi, Jean, j'ai vu dans le ciel un autre signe, grand et merveilleux : sept anges qui détiennent sept fléaux ; ce sont les derniers, puisque s'achève avec eux la fureur de Dieu. J'ai vu comme une mer de cristal, mêlée de feu, et ceux qui sont victorieux de la Bête, de son image, et du chiffre qui correspond à son nom : ils se tiennent debout sur cette mer de cristal, ils ont en main les cithares de Dieu. Ils chantent le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau. Ils disent : « Grandes, merveilleuses, tes œuvres, Seigneur Dieu, Souverain de l'univers ! Ils sont justes, ils sont vrais, tes chemins, Roi des nations. Qui ne te craindrait, Seigneur ? À ton nom, qui ne rendrait gloire ? Oui, toi seul es saint ! Oui, toutes les nations viendront et se prosterneront devant toi ; oui, ils sont manifestés, tes jugements. »

Psaume (Ps 97 (98), 1, 2-3ab, 7-8, 9)

Chantez au Seigneur un chant nouveau, car il a fait des merveilles ; par son bras très saint, par sa main puissante, il s'est assuré la victoire. Le Seigneur a fait connaître sa victoire et révélé sa justice aux nations ; il s'est rappelé sa fidélité, son amour, en faveur de la maison d'Israël. Que résonnent la mer et sa richesse, le monde et tous ses habitants ; que les fleuves battent des mains, que les montagnes chantent leur joie. À la face du Seigneur, car il vient pour gouverner la terre, pour gouverner le monde avec justice et les peuples avec droiture !

Évangile (Lc 21, 12-19)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « On portera la main sur vous et l'on vous persécutera ; on vous livrera aux synagogues et aux prisons, on vous fera comparaître devant des rois et des gouverneurs, à cause de mon nom. Cela vous amènera à rendre témoignage. Mettez-vous donc dans l'esprit que vous n'avez pas à vous préoccuper de votre défense. C'est moi qui vous donnerai un langage et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront ni résister ni s'opposer. Vous serez livrés même par vos parents, vos frères, votre famille et vos amis, et ils feront mettre à mort certains d'entre vous. Vous serez détestés de tous, à cause de mon nom. Mais pas un cheveu de votre tête ne sera perdu. C'est par votre persévérance que vous garderez votre vie. »

Persévérer...

La liturgie nous révèle souvent de belles coïncidences ! Alors que notre patience est soumise à rude épreuve ce jour avec de nouvelles mesures sanitaires insatisfaisantes, Jésus nous exhorte à la persévérance. L'espérance chrétienne ne réside pas dans le tout tout-de-suite. Peu à peu se lève le jour. Peu à peu la lumière l'emporte sur les ténèbres. La célébration de Noël, de la naissance du Christ au milieu de nous, fut fixée symboliquement au solstice d'hiver. A partir de ce jour, les jours commencent à se rallonger mais si peu. Cependant, ces quelques secondes, ces quelques minutes supplémentaires gagnées chaque jour nous emportent subrepticement vers un lever dans la lumière et vers de longues soirées ensoleillées. La promesse d'une lumière victorieuse ne nous affranchit pas du combat avec les ténèbres.

Les premiers chrétiens ont subi bien des épreuves douloureuses. Le sang fut souvent versé. Les liens familiaux furent mis à rudes épreuves et parfois brisés irrémédiablement. La décision pour le Christ n'était pas sans conséquence et beaucoup l'ont payé de leur vie. Au cœur de toutes ces tribulations, Jésus ne nous abandonne pas. Il nous aime et demeure à nos côtés. Il nous donne les moyens nécessaires, toutes les armes pour que le combat soit équitable. Nous ne sommes pas des brebis que l'on conduirait à l'abattoir sans broncher.

Le Seigneur joue l'avocat à nos côtés. Il nous inspire « un langage et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront ni résister ni s'opposer. » Nous ne nous sommes pas forcément retrouvés devant un juge mais imaginons celui qui doit être jugé, dont la vie même peut être menacée. La tension, le stress et l'angoisse produits par cette situation peuvent le désarçonner, lui faire perdre tous ses moyens. L'avocat est là pour parler à sa place, trouver les bons mots et assurer sa défense. Comme il doit être doux de disposer d'un avocat à ses côtés pour ne pas affronter seul ses adversaires ! Et nous l'avons même si n'en sommes pas conscients. L'Esprit Saint nous a été donné le jour de notre baptême.

Persévérons donc même au cœur de nos pires épreuves en réalisant qui est à nos côtés et qui nous fait passer toutes les nuits que nous traversons comme l'exprime à merveille ce poème si connu :

« Cette nuit, j'ai eu un songe : je cheminai sur la plage accompagné du Seigneur. Des traces sur le sable rappelaient le parcours de ma vie : les pas du Seigneur et les miens. Ainsi nous avançons tous deux jusqu'à la fin du voyage. Parfois une empreinte unique était marquée, c'était la trace des jours les plus difficiles, des jours de plus grande angoisse, de plus grande peur, de plus grande douleur... J'ai appelé : "Seigneur, tu as dit que tu étais avec moi tous les jours de ma vie, j'ai accepté de vivre avec toi. Pourquoi m'avoir laissé seul aux pires moments ?" Il m'a répondu : "Mon fils, je te l'ai dit : Je serai avec toi tout au long de la route. J'ai promis de ne pas te quitter. T'ai-je abandonné ? Quand tu ne vois qu'une trace sur le sable c'est que, ce jour-là, c'est moi qui t'ai porté." »

Adémar de Barros, poète brésilien

Père Yann



Publié le 24 novembre 2020

La Conférence des évêques de France (CEF) est à la fois déçue et surprise par l'annonce faite ce soir par le Président de la République concernant le nombre de 30 personnes autorisées dans le cadre de l'exercice public du culte à partir du 29 novembre.

Cette annonce n'est pas du tout conforme aux discussions qui ont eu lieu ces dernières semaines avec les ministres concernés. Dès ce soir, avec des représentants d'autres confessions chrétiennes, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, Président de la CEF, a interpellé le Président de la République pour demander que soit révisée cette mesure. En effet, cette mesure irréaliste et inapplicable est tout à fait irrespectueuse de la réalité de la pratique religieuse des catholiques.

L'Église catholique a proposé dans son protocole un espace de 4m² autour de chaque fidèle et une occupation partielle de l'église au 1/3 de la capacité habituelle.

Les catholiques sont conscients des enjeux sanitaires et sont capables de faire preuve d'une totale responsabilité dans l'application des règles de protection. La mesure annoncée paraît ignorer ce sens des responsabilités dont ils ont déjà su faire preuve depuis le début de l'épidémie.

La période de l'Avent qui s'ouvre devant nous est un temps fondamental de préparation à Noël. Le rassemblement dominical constitue une étape essentielle pour les fidèles durant cette période.

Le nombre de prêtres augmente en Afrique et en Asie, mais diminue en Europe

Le Bureau central des statistiques a analysé comme chaque année les variations du nombre de prêtres sur un cycle quinquennal, cette fois sur la période de 2013 à 2018.

Une légère diminution globale est enregistrée concernant le nombre de prêtres diocésains et religieux dans le monde, passant de 415 348 à 414 065 sur cette période de 5 ans, soit une contraction de 0,3%. Néanmoins, de fortes différences sont observées selon les zones géographiques, confirmant une tendance déjà observée dans les périodisations précédentes.

De fortes augmentations sont enregistrées en Afrique (+ 14,3%) et en Asie (+11%), alors que l'Amérique (Nord et Sud confondus) est stable, avec 122 000 prêtres. Par contre, l'Océanie (-1,1%) et surtout l'Europe (-7%) enregistrent des diminutions.

Le nombre de prêtres diocésains est globalement en augmentation (+0,5%, soit 1500 clercs en plus) mais le nombre de prêtres religieux diminue (-2% à l'échelle mondiale, soit 2600 prêtres en moins). Le continent américain enregistre une sensible diminution du nombre de prêtres religieux (-6,7%) mais pour ce continent, le phénomène est compensé, dans les statistiques, par une augmentation comparable du nombre de prêtres diocésains.

Les difficultés du renouvellement générationnel en Europe

Environ 43 000 ordinations ont eu lieu entre 2013 et 2018, l'Amérique concentrant 28% de ces ordinations, devant l'Afrique et l'Asie (25% chacune) et l'Europe (20%).

La mortalité des prêtres diffère, naturellement, en fonction de la pyramide des âges. Plus de 23 000 décès ont été recensés dans le clergé européen entre 2013 et 2018, pour 15 000 ordinations.

C'est aussi en Europe, ainsi qu'en Amérique, que ce concentre le nombre le plus important de défections : près de 6000 prêtres ont quitté le sacerdoce sur ces cinq années. Mais il faut noter aussi le phénomène, moins connu, des réintégrations dans le clergé : 1130 prêtres sont revenus sur cette période de cinq ans, essentiellement en Europe et en Asie. Ces dispositions peuvent concerner, par exemple, des prêtres ayant quitté le sacerdoce pour se marier, mais qui reviennent dans l'état clérical après un veuvage.

Enfin, un autre phénomène est à signaler : celui des migrations internes au clergé, avec un solde positif pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Europe et l'Océanie, et un solde fortement négatif pour l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie. Mais ces soldes négatifs traduisent aussi, naturellement, la capacité de ces Églises plus jeunes à venir prêter assistance aux diocèses en difficulté dans l'hémisphère Nord, inversant ainsi les flux missionnaires des siècles précédents.

Retour des messes, les évêques « surpris » par la limite des 30 personnes

Emmanuel Macron a annoncé la reprise des cultes en présence de fidèles à compter du samedi 28 novembre. Mais la jauge maximale de trente fidèles limite sévèrement le retour des assemblées eucharistiques et provoque déjà des réactions.

Christophe Henning et Héloïse de Neuville, le 24/11/2020 pour La Croix

Suspendus depuis trois semaines, les offices religieux vont donc pouvoir reprendre dès samedi 28 novembre. Mais l'ouverture est mince : « La reprise des cultes est permise dans la stricte limite de trente personnes », a précisé Emmanuel Macron, dans son allocution mardi 24 novembre. Si le président de la République a voulu annoncer lui-même le retour des célébrations religieuses, les limites imposées risquent de provoquer l'incompréhension de certains fidèles, surtout chez ceux – minoritaires – qui ont manifesté pour la reprise des cultes.

Jusqu'à cette dixième intervention sur le Covid, Emmanuel Macron ne s'était jusqu'alors pas prononcé sur l'exercice des cultes. Il n'aura fallu, lors de cette allocution, que quelques secondes pour préciser le sort réservé aux croyants. Une ouverture accordée dès samedi, avec une jauge applicable dans toutes les situations, de la chapelle à la vaste cathédrale.

Du côté de la conférence des évêques de France (CEF), on se dit « à la foi déçu et surpris » par cette annonce. « Nous avons travaillé ces derniers jours à un protocole sanitaire strict avec les autres religions et le gouvernement. Nous proposons une surface de 4 m² par fidèle ou encore la définition d'un taux d'occupation », rappelle Vincent Neymon, porte-parole de la CEF. Rien n'a été précisé par Emmanuel Macron sur la deuxième période du 15 décembre au 20 janvier, durant laquelle auront lieu les célébrations de Noël. « Cette annonce n'est pas du tout conforme aux discussions qui ont eu lieu ces dernières semaines avec les ministres concernés, précise encore un communiqué de la CEF publié dans la soirée : cette mesure irréaliste et inapplicable est tout à fait irrespectueuse de la réalité de la pratique religieuse des catholiques ».

« 30 personnes dans ma cathédrale, c'est ridicule et absurde »

Pour la part des catholiques qui s'est mobilisée les dernières semaines pour réclamer la reprise des messes, notamment avec des manifestations de rue devant les églises, c'est l'incompréhension. Les messages se multiplient sur les réseaux sociaux, émanant notamment d'évêques. « 30 personnes dans ma cathédrale, c'est ridicule et absurde », s'exclame Mgr François Touvet, évêque de Châlons, dont la cathédrale totalise 2 500 m². « J'ai mal entendu ? 30 personnes ? Quelle que soit la taille des églises ? », surenchérit Mgr Xavier Malle, évêque de Gap, qui promet déjà un nouveau recours devant le Conseil d'Etat. « Sur quels critères allons-nous sélectionner les 30 heureux élus qui seront autorisés par M. Macron à participer à la messe ? », ironise encore Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne.

Lors des dernières consultations, la reprise des offices religieux en présence d'une assemblée faisait pourtant partie des priorités déclarées du gouvernement : « Compte tenu des indicateurs sanitaires du moment, s'ils se confirment dans les prochains jours, la liberté de culte doit être le premier étau à desserrer », avait confié l'entourage de Jean Castex au journal Le Parisien en fin de semaine dernière. Si l'Élysée s'est montré moins sensible à l'argument, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, président de la CEF, ne désespère pas d'une issue possible, interpellant le président de la République pour revenir sur cette annonce : « Les catholiques sont conscients des enjeux sanitaires et sont capables de faire preuve d'une totale responsabilité dans l'application des règles de protection. La mesure annoncée paraît ignorer ce sens des responsabilités dont ils ont déjà su faire preuve depuis le début de l'épidémie. »